



DIRECTION GÉNÉRALE

ÉCOLE DES GREFFES

**CONCOURS DIRECT D'ENTRÉE EN 2025 AU
CYCLE SUPÉRIEUR DE L'ÉCOLE DES GREFFES**

SESSION DE JUILLET 2024

ÉPREUVE D'ADMISSIBILITÉ : DROIT CIVIL

DURÉE : 3 heures

COEFFICIENT : 3

SUJET : N° 4

Répondez aux questionnaires ci-après :

1°-Quelles sont les causes de dissolution du mariage ? Développez-les brièvement.

2°- Le Conseil de famille : Notion – Composition - Attributions

3°- La législation ivoirienne de 2019 relative aux Successions a apporté des innovations à l'ancienne loi relative aux Successions. Relevez cinq (5) de ces innovations.

4°- Qu'est-ce que l'action oblique ?